

Lille, le 26 novembre 2019

Communiqué de presse

RETOUR SUR LES PREMIÈRES RENCONTRES RÉGIONALES «ÉVITER- RÉDUIRE -COMPENSER» EN HAUTS-DE-FRANCE DU 25 ET 26 NOVEMBRE 2019



Organisé par la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) Hauts-de-France en partenariat avec l'Agence française pour la Biodiversité (AFB), l'événement professionnel a réuni, les 25 et 26 novembre au Quai de l'Innovation à Amiens, plus de 450 acteurs du territoire autour de l'application de la séquence Éviter-Réduire-compenser (Erc). Elle vise à assurer la conception et la mise en œuvre de projets à moindre impact environnemental.

Des élus, des services des collectivités territoriales et de l'État, des conseils, des bureaux d'études, des associations ainsi que le monde de la recherche ont pu participer à ces rencontres.

Ces deux journées ont tenté de répondre à la question : comment bien appliquer la séquence ERc, depuis l'émergence des projets jusqu'à la mise en œuvre des mesures, que ces projets concernent un site en particulier (carrière, voirie, bâti, etc.) ou un territoire (documents d'urbanisme, par exemple) ?

Les interventions, très diversifiées ont mis en lumière l'application de la séquence ERc aux thématiques relatives à l'eau, aux risques, à l'aménagement du territoire, à la biodiversité, etc. Conférences, ateliers et témoignages ont couvert les étapes clés de la construction d'un projet, depuis la connaissance de l'état initial jusqu'au contrôle des mesures réalisées. Chaque participant a profité d'un parcours personnalisé au travers de 54 ateliers proposés. Le partage d'expériences, essentiellement régionales, et la présentation des outils disponibles en termes de connaissance du territoire ou encore les échanges autour de posters et d'expositions ont été les points forts de ces rencontres.

Cet événement a permis le lancement d'une dynamique régionale grâce à la création d'un Centre de Ressources, ouvert à tous en ligne, et à la programmation de Clubs Thématiques pour l'application de cette séquence.

Ces rencontres se sont clôturées par la signature d'une charte entre la Chambre Régionale d'Agriculture (initiatrice de celle-ci), l'État et le Conseil Régional sur l'application concertée de la séquence ERc dans l'optique de réduire l'impact des projets sur la consommation d'espaces naturels et agricoles (disponible sur le site du centre de ressource).

Consulter le centre de ressources régional ERc : www.erc-hdf.fr

Consulter le guide du participant : <https://tinyurl.com/ERc-Actus>

Contacts presse

DREAL Hauts-de-France – Mission Communication

Anne FURON - Tél: 03 20 40 54 82 - 03 22 82 90 72

Mél. : comdrealhdf@developpement-durable.gouv.fr

Service communication Agence Française pour la biodiversité -direction Interrégionale Hauts-de-France Normandie

Gaëlle JARDIN – Tél : 03 44 38 50 64

Mél : gaelle.jardin@afbiodiversite.fr